

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2008049

Signataire : ED/ES/DM

OBJET :Travaux de restructuration de la crèche Ethel Rosenberg. Modification de la délibération 171-4 du 26 juin 2008 relatif à l'avenant n°2 au lot n°9 électricité.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération n° 171-4 du 26 juin 2008,

Considérant qu'une erreur matérielle a entraîné, dans la délibération sus mentionnée, la mention inexacte du montant du marché initial lot n°9 – électricité(145 225, 00 € HT en lieu et place de 143 225,00 € HT), induisant ainsi une erreur sur le montant final du marché après agrégation du montant inhérent au travaux supplémentaires relevant de l'avenant n° 2.

Sur avis favorable de la commission municipale gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement.

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article unique : Modifie la délibération n° 171-4 du 26 juin 2008 en approuvant le montant de l'avenant n°2 rectificatif au lot n°9-électricité du marché relatif à la restructuration de la crèche Ethel Rosenberg dans les conditions suivantes :

Lot		Montant initial (hors taxes)	Montant des travaux supplémentaires et en moins (H.T.)	Nouveau montant des travaux (H.T.)
9	Electricité	143 225	+ 3 562,67	146 787,67

et autorise le maire à signer ledit avenant avec la société ENTRA.

Le Maire